

Racisme et sexisme institutionnalisés: le cas de l'Office fédéral des migrations

Le détournement de la lutte contre l'inégalité des sexes a pour contrepartie une cécité toute particulière aux inégalités que l'on pourrait dire «bien de chez nous» et qui sont reproduites par les institutions elles-mêmes. Ainsi l'Office fédéral des migrations (ODM), organisme qui se trouve au cœur de la mise en œuvre des politiques nationalistes, bafoue-t-il régulièrement les «valeurs» d'égalité des sexes dont on veut nous faire croire que la Suisse serait dépositaire. Les femmes requérant l'asile et ayant vécu des violences sexuelles en font l'expérience lors de nombreuses auditions à l'ODM, lorsqu'il leur est demandé de décrire à force de détails les circonstances d'un viol afin de rendre celui-ci vraisemblable.

Il est pourtant bien documenté que les conséquences d'un choc traumatique tel qu'un viol se traduisent souvent par une mémoire défaillante des événements, par une perte des repères temporels et une confusion. L'attitude des auditrices et auditeurs de l'ODM est ici caractéristique d'un

climat de suspicion et d'intimidation généralisées, qui n'est somme toute que la transposition concrète, en face à face, des dispositions légales racistes qui encouragent une méfiance *a priori*, et cela afin de justifier les restrictions au droit d'asile. Des auditions de ce type s'inscrivent dans la continuité des préjugés sexistes qui jettent systématiquement le doute sur les propos des femmes qui parlent des violences sexuelles qu'elles ont subies, étant de cette manière soit considérées comme des menteuses, soit rendues responsables de ce qui leur est arrivé.

Interpellé par Viol-Secours quant à ces faits qu'attestent de nombreux procès-verbaux d'auditions, l'ODM a pris le parti de l'euphémisation. Ainsi les procès-verbaux, dont il est concédé qu'ils puissent paraître choquants à certains égards, ne rendraient-ils pas «l'ambiance» réelle des auditions, lors desquelles tout serait fait pour «établir un climat de confiance». Quand bien même ces efforts seraient réels et sincères, ce qui est en jeu ici, ce ne sont pas les qualifications

des auditrices et auditeurs, mais bien le contexte politique national et international qui rend au mieux dérisoire, au pire cynique, toute prétention à instaurer un climat de réciprocité lors de ces auditions. Pour se dédouaner de toute critique de fond, l'ODM, par l'intermédiaire de deux de ses cadres que nous avons rencontrés en novembre 2012, évoque tour à tour le manque de formation spécifique de ses collaboratrices et collaborateurs, l'usage à mauvais escient que certains feraient des outils qui leurs sont transmis, ou encore la nécessité d'un «contrôle qualité plus poussé». Faire passer un problème politique pour une somme de questions de nature individuelle ou procédurale: voici la rationalité bureaucratique à laquelle recourt l'ODM pour justifier l'injustifiable. Ce n'est qu'une fois épuisées toutes ces tentatives de légitimation que les responsables que nous avons rencontrés à l'ODM concèdent, du bout des lèvres, que oui, leur travail est dicté par des pressions politiques et légales contradictoires. Pour

tenter de justifier à nos yeux leur mission, il ne leur reste dès lors plus qu'à utiliser le terme de «vraisemblance», comme s'il s'agissait d'un concept objectivable et non politique, ainsi que faire appel à des professionnel-le-s travaillant avec des exilé-e-s et des femmes ayant vécu des violences sexuelles pour fournir expertise et formation, comme le font déjà des œuvres d'entraide. Comment rendre humaine l'application d'une politique d'immigration inhumaine? C'est un oxymore de ce type qui sous-tend aussi bien l'adoption du «contrat d'intégration» que la croyance dans la possibilité d'établir un «climat de confiance» dans un contexte si défavorable aux exilé-e-s.

Pour prendre toute la mesure de cette mystification, il suffit d'entrer dans le bâtiment de l'Office fédéral des migrations. Lorsqu'on sait ce que ce lieu représente pour nombre d'exilé-e-s, il est glaçant de voir inscrits sur les colonnes de pierre et sur les passerelles des mots lénifiants tels que «Culture,

Sécurité, Amnistie, Guerre, Froid, Nostalgie, Nature, Racisme, Dignité, Soleil, etc.», et cela dans différentes langues (français, arabe, espagnol, anglais, etc.). La célébration du paradigme de la «diversité», censé procéder d'une «mise en confiance», tente ici de jeter le voile sur le climat d'angoisse réel qui règne dans ces locaux, sur les contrôles d'identité qui y sont imposés, sur les badges qu'il faut arborer pour s'y déplacer et sur la présence d'agents en uniforme qui ne laisse planer aucun doute quant à savoir qui est jugé à sa place et qui ne l'est pas. A la violence du mépris ordinaire, du harcèlement et de l'enfermement, s'ajoute celle des mots qui viennent la renforcer en la déniaient. C'est ainsi que s'opère le déni du racisme structurel qui prévaut dans ce pays. En plus de tout cela, c'est aujourd'hui au nom de «l'égalité des sexes» que l'Etat suisse justifie de renforcer la stigmatisation et l'oppression des exilé-e-s. Nous devons refuser cette instrumentalisation de l'antisexisme à des fins racistes.

VIOLE-SECOURS